

## Franz Fayot et Georges Engel ont analysé la situation dans le secteur de l'industrie avec les partenaires sociaux (19.04.2023)

Communiqué par : ministère de l'Économie / ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire

Le ministre de l'Economie, Franz Fayot, et le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Georges Engel, ont rencontré aujourd'hui les représentants de la FEDIL et des syndicats OGBL et LCGB pour discuter de la situation actuelle dans le secteur de l'industrie.

Les partenaires réunis ont identifié et reconnu différents défis actuels auxquels les acteurs du secteur doivent faire face, dont notamment les coûts élevés de l'énergie. Il a été néanmoins constaté par toutes les parties présentes qu'il ne s'agit pas d'une crise générale dans le secteur. De même, il a été souligné que des échanges tripartites réguliers seront nécessaires pour faire le point sur la situation dans le secteur afin de pouvoir, le cas échéant, anticiper des problèmes majeurs et d'y pouvoir répondre de manière adéquate.

Il a également été rappelé que différentes plateformes de discussion tripartites comme le comité de conjoncture ou le comité permanent du travail et de l'emploi sont en place depuis de longues années et ont permis de trouver des solutions dans des situations économiques difficiles.

Les ministres ont de leur côté également souligné l'importance du dialogue social qui a permis ces dernières semaines de trouver des solutions adaptées qui sont à la fois dans l'intérêt des salariés et des entreprises.

Tous les partenaires étaient également d'accord que l'ADEM doit jouer un rôle important dans les comités de suivi qui sont instaurés pour accompagner les plans de maintien de l'emploi. Dans ce contexte, Georges Engel a rappelé l'importance de déclarer les postes vacants à l'ADEM.

Finalement, il a été retenu que la situation dans le secteur de l'industrie sera discutée tous les trois mois au sein des réunions du comité de conjoncture.